



Québec, le 16 novembre 2005

Monsieur Christian Béland
Direction des territoires fauniques
et de la réglementation
FAUNE QUÉBEC
930, chemin Sainte-Foy, 3^e étage
Québec (Québec) G1S 4X4

OBJET : N/Réf. : 0445-0000-6408
Zone d'exploitation contrôlée du Chapeau-de-Paille

Monsieur,

Pour faire suite à votre demande, nous vous confirmons que la limite de la zone d'exploitation contrôlée du Chapeau-de-Paille est conforme à la description technique de M. Jacques Pelchat, arpenteur-géomètre, préparée sous le numéro 829 de ses minutes. La pointe de terre, située au sud-ouest du barrage Matawin et bornée au réservoir Taureau, fait bien partie de la zone d'exploitation contrôlée du Chapeau-de-Paille.

Nous joignons, à la présente, un extrait de plan montrant les limites de la zec dans ce secteur.

Nous espérons le tout à votre entière satisfaction. Veuillez accepter nos salutations distinguées.

Pierre Bernier, a.-g.
Division des territoires
fauniques et protégés

p.j. (Plan)

ZEC Chapeau de Paille

Rivière Matawin

Barrage Matawin

Réservoir Taureau

J,NOU 16 2005 15:40 De 418 643 1815

418 643 1815 H 8482179

P 03/03